

Le SNASUB-FSU boycotte ce matin le Comité technique spécial académique.

Pourquoi ?

Le SNASUB-FSU participe à un maximum d'instances dont il est membre. Vous en avez régulièrement des compte-rendu.

Mais depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés à un projet de rapprochement/fusion des académies de Caen et de Rouen qui crée des tensions. Ce projet fait l'objet d'une attitude de repli de la part des autorités académiques qui communiquent ce qu'elles veulent bien communiquer. Mais quand nous demandons à avoir une copie du powerpoint sur ce rapprochement diffusés à des chefs de division le 18 janvier, c'est silence radio. Quand nous demandons une audience sur ce powerpoint, c'est encore une fin de non-recevoir. Quand nous demandons à avoir une copie du rapport sur l'avenir de la plateforme de gestion des moyens second degré (DPPM), c'est encore un blocage.

Il se passe à l'évidence des manœuvres dans les deux académies et au plan national. Sachez ainsi que les étudiants de Rouen inscrits à l'ESPE ne peuvent se faire titulariser car il n'y a pas de directeur nommé par le ministre Blanquer qui bloque, sans explications (voir [Actu.fr](http://actu.fr)). Va-t-on vers la fusion des ESPE de Caen et de Rouen ?

Si le rapprochement des deux académies est si bénéfique pour tous, pourquoi nous tenir à l'écart du processus en court ?

Nous manifestons donc notre désaccord avec la méthode employée et contre toute fusion des académies en boycottant ce CTSA.

François FERRETTE
co-secrétaire académique du SNASUB-FSU
48, rue du val noble - 61000 Alençon
06.11.64.15.57 / 02.33.27.56.09
13h30 – 17h30 : chaque jour
<http://www.snasub-caen.fr/>